



L'évolution de la réglementation impose la formation d'un référent en élevage avicole et porcin. Les exploitations de Haute-Saône et du Doubs ont souvent plusieurs ateliers. La Chambre d'Agriculture souhaite proposer une formation sur le bien-être animal à l'ensemble des éleveurs (quelle que soit la filière) pour les sensibiliser à la définition du bien-être animal et de proposer des outils pour améliorer les interactions éleveur et animal (relation de confiance, expression des comportements naturels, manipulation des animaux). Le module à distance sera proposé aux stagiaires (aviculture et élevage porcin) et accompagné sur le plan technique (accès et connexion) par le formateur à la fin de la formation.

## OBJECTIF DE FORMATION

### CONNAITRE LA DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL :

- Les exigences réglementaires
- Les besoins de chaque espèce

### ÉVALUER ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS D'AMÉLIORATIONS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET SAVOIR COMMUNIQUER SUR SES PRATIQUES

## CONTENU DE LA FORMATION

### - MATIN

Définition du Bien-Être Animal (5 libertés)  
Présentation des besoins des différentes espèces  
Présentation de l'histoire du Bien-Être Animal

### - APRÈS-MIDI

Réactivation et questions des stagiaires  
Inscription du Bien-Être Animal dans les attentes et exigences sociétales  
Évaluer le Bien Être Animal sur son exploitation et mettre en place un plan d'action pour son élevage.  
En fin d'après-midi, préparation de la séquence à distance. (Module à distance proposé aux stagiaires (aviculture et élevage porcin) et accompagnement sur le plan technique (accès et connexion) par le formateur à la fin de la formation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

## DATES ET HORAIRES

Jeudi 23 mars 2023 de 9H à 17H

**SOIT 7 H DE FORMATION**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

### Public

Agriculteurs de Haute-Saône et départements limitrophes

### Prérequis

Aucun

## LIEU

Maison Familiale de RIOZ (70)

## INTERVENANTS

Margaux REBOUL-SALZE, formatrice labellisée Bien-Être Animal et conseillère en prairies-fourrages, de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

## RESPONSABLE DE LA FORMATION INSCRIPTION

Responsable : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **9 mars 2023**

## PRIX

### Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégrale par le fond de formation VIVEA

### Pour les non-contributeurs

217 euros

## HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38